

## **Fiche-action 1 : Construire une offre d'accueil et d'accompagnement globale et collective et la faire connaître**

<b>LEADER 2014-2020</b>	<b>GAL de l'Auxois Morvan</b>	
<b>ACTION</b>	<b>N°1</b>	<b>Construire une offre d'accueil et d'accompagnement globale et collective et la faire connaître</b>
<b>SOUS-MESURE</b>	19.2 – Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	
<b>DATE D'EFFET</b>	20 JUIN 2018	

### **1. DESCRIPTION GENERALE ET LOGIQUE D'INTERVENTION**

#### **Axe 1 : Construire et mener collectivement une politique d'accueil**

Actuellement, l'offre d'accueil et d'accompagnement des nouveaux habitants en Auxois Morvan est incomplète et non structurée. Les acteurs du territoire (*chambres consulaires, collectivités, associations, etc.*) mènent des actions de manière relativement isolée et individuelle. Il apparaît souhaitable de soutenir une politique d'accueil structurée, multi-partenariale le cas échéant, permettant d'accompagner à la fois des projets de vie et des projets économiques. C'est pourquoi, à travers cette fiche action, le PETR souhaite soutenir la construction d'une offre d'accueil-accompagnement globale afin que les acteurs du territoire puisse la décliner, individuellement ou collectivement, afin de répondre aux attentes de personnes ou structures s'y installant ou cherchant à s'y installer.

Une meilleure connaissance du rôle et des actions de chacun, la mise en mouvement et le développement de liens entre acteurs permettront de définir une stratégie de valorisation des atouts transversaux du territoire mais aussi des spécificités de chacun. La création d'un « groupe de travail accueil », lieu d'échanges entre acteurs du territoire et nouveaux habitants, pourra permettre d'accompagner la définition de cette stratégie.-

Une fois la stratégie définie les acteurs du territoire devront se doter d'outils de mise en œuvre. Ces outils devront s'adresser aux porteurs de projets mais aussi aux nouveaux habitants de l'Auxois Morvan. Le territoire a vocation à proposer des modèles d'outils conçus à l'échelle du Pays mais adaptables au plus près de la zone effective d'installation de travail de vie afin d'informer et d'accompagner les arrivants dans leur projet de vie.

Au-delà des outils, une culture de l'accueil doit être construite et partagée par tous. Il est nécessaire que chaque acteur se sente concerné par l'accueil et soit partie prenante de l'image accueillante et dynamique de l'Auxois Morvan. Pour cela, des actions de sensibilisation et d'information seront menées en particulier en direction des acteurs publics de l'accueil (*maires, secrétaires de mairie, agents des offices de tourisme, etc.*) et des professionnels du territoire, en particulier les commerçants et artisans. Les initiatives locales d'aménagement/rénovation de lieux d'accueil ou de développement d'outils innovants (numériques notamment) seront soutenues dès lors qu'elles s'inscrivent de manière pérenne et objective dans la déclinaison locale de la stratégie de valorisation des atouts développées à l'échelle du Pays.

Enfin, il faut que l'Auxois Morvan soit plus actif en matière de promotion-communication, afin de mieux se faire connaître, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Pour cela, une stratégie de promotion-communication territoriale sera élaborée en fonction de la stratégie de valorisation des atouts. Elle concernera l'ensemble de l'offre du territoire (*économie, réceptivité, cadre de vie, etc.*) et elle s'adressera à la population (*future et actuelle*), aux porteurs de projets et aux touristes. Afin d'avoir un message clair et cohérent, la promotion-communication s'articulera autour d'un même message et d'une même image de l'Auxois Morvan (territoire rural, moderne, dynamique, accueillant...). Pour être efficace, cette stratégie devra être partagée par le plus grand nombre. Elle sera un outil que les acteurs pourront s'approprier et décliner.

Cette stratégie se concrétisera au travers d'un ensemble d'outils et d'actions de communication : création d'outils numériques, participation et/ou organisation d'événements de promotion-communication fédérateurs, etc.

La stratégie et les actions mises en œuvre dans le cadre de cette fiche-action s'articuleront avec les actions de promotion-communication de l'ensemble du programme LEADER et plus largement avec celles de tous les programmes portés par le PETR du Pays de l'Auxois Morvan.

## 2. TYPE ET DESCRIPTION DES OPERATIONS

### 1.1. Définir une stratégie de mise en valeurs des atouts transversaux et des spécificités locales du Pays :

- Identification des acteurs de l'accueil-accompagnement et du rôle de chacun et accompagnement à la mise en réseau des acteurs de l'accueil-accompagnement avec le cas échéant création d'un « groupe de travail accueil » (en lien avec le Conseil de Développement)
- Identifications des atouts transversaux et des spécificités locales
- Élaboration de la stratégie
- Création d'outils communs et collaboratifs pour les acteurs de l'accueil-accompagnement (ex. : *outil collectif de suivi des porteurs de projet*)

### 1.2. Impulser une culture locale de l'accueil-accompagnement :

- Actions de sensibilisation à l'accueil, à destination :
  - des acteurs de l'accueil-accompagnement (ex. : *agents de collectivités locales, de chambres consulaires*)
  - des élus
  - des acteurs clés de l'accueil (ex. : *secrétaires de mairie, agents des offices de tourisme*)
  - des comités locaux d'accueil
  - des professionnels du territoire (ex. : *commerçants, artisans*)
  - des habitants
- Actions d'information sur l'accueil-accompagnement :
  - Sessions d'informations sur les modalités d'une offre d'accompagnement
  - Actions d'informations sur les offres d'accueil-accompagnement de l'Auxois Morvan

### 1.3. Équiper le territoire en outils d'accueil et d'accompagnement :

- Création d'outils d'accueil et d'accompagnement communs, à destination :
  - des habitants (ex. : *kit accueil*)
  - des porteurs de projets, notamment économiques (ex. : *guide de l'installation en Auxois Morvan*)

### 1.4. Communication et promotion territoriales :

#### 1.4.1. Mettre en place une stratégie globale et coordonnée de communication-promotion de l'Auxois Morvan :

- Élaboration de la stratégie territoriale de communication-promotion de l'Auxois Morvan
- Actions de sensibilisation et d'appropriation de la stratégie territoriale de communication-promotion (ex. : *actions et supports de diffusion d'éléments de communication*)
- Création d'un outil numérique sur l'offre globale et les atouts transversaux du territoire

#### 1.4.2. Outils et actions de communication-promotion territoriales :

- Actions et outils de communication-promotion de l'offre globale du territoire
- Actions de promotion-communication du territoire lors d'événements fédérateurs (participation et/ou organisation) – *hors communication-promotion touristique*

### 1.5. Soutenir les initiatives locales d'accueil :

- Soutien à l'aménagement/rénovation de lieux d'accueil ou au développement d'outils innovants (numériques notamment) dès lors qu'ils s'inscrivent de manière pérenne et objective dans la déclinaison locale de la stratégie de valorisation des atouts développées à l'échelle du Pays.

## 3. TYPE DE SOUTIEN

Subvention

## 4. LIENS AVEC D'AUTRES REGLEMENTATIONS

Sans objet

## 5. COUTS ADMISSIBLES

### 1.1. Définir une stratégie de mise en valeurs des atouts transversaux et des spécificités locales du Pays :

- Prestations extérieures
- Frais de communication : Création d'outils web et print, Réalisation, édition et impression de documents et supports de communication, Prestations extérieures

- Frais d'organisation d'évènements :
  - Prestations extérieures
  - Frais de location de salle et de matériel
  - Frais de déplacement
  - Frais de restauration
  - Frais de formation liés à l'action financée
- Frais de rémunération : salaires bruts et charges patronales
- Frais professionnels :
  - Frais de déplacement
  - Frais de restauration
  - Frais d'hébergement
  - Frais de formation liés à l'action financée

#### 1.2. Impulser une culture locale de l'accueil-accompagnement :

- Prestations extérieures
- Frais de communication :
  - Création d'outils web et print
  - Réalisation, édition et impression de documents et supports de communication
  - Prestations extérieures
- Frais d'organisation d'évènements :
  - Prestations extérieures
  - Frais de location de salle et de matériel
  - Frais de déplacement
  - Frais de restauration
  - Frais de formation liés à l'action financée
- Frais de rémunération : salaires bruts et charges patronales
- Frais professionnels :
  - Frais de déplacement
  - Frais de restauration
  - Frais d'hébergement
  - Frais de formation liés à l'action financée

#### 1.3. Equiper le territoire en outils d'accueil et d'accompagnement :

- Prestations extérieures
- Matériel : acquisition de matériel
- Frais de communication :
  - Création d'outils web et print
  - Réalisation, édition et impression de documents et supports de communication
  - Prestations extérieures
- Frais de rémunération : salaires bruts et charges patronales
- Frais professionnels :
  - Frais de déplacement
  - Frais de restauration
  - Frais d'hébergement
  - Frais de formation liés à l'action financée

#### 1.4. Communication et promotion territoriales :

##### 1.4.1. Mettre en place une stratégie globale et coordonnée de communication-promotion de l'Auxois Morvan :

- Prestations extérieures : élaboration d'une stratégie territoriale de communication-promotion
- Frais de communication :
  - Conception d'outils web et print
  - Réalisation, édition et impression de documents et supports de communication
  - Prestations extérieures
- Frais d'organisation d'évènements :
  - Prestations extérieures
  - Frais de location de salle et de matériel
  - Frais de déplacement
  - Frais de restauration
  - Frais de formation liés à l'action financée
- Frais de rémunération : salaires bruts et charges patronales

- Frais professionnels :
  - Frais de déplacement
  - Frais de restauration
  - Frais d'hébergement
  - Frais de formation liés à l'action financée

#### 1.4.2. Outils et actions de communication-promotion territoriales :

- Prestations extérieures
- Frais de communication :
  - Conception d'outils web et print
  - Réalisation, édition et impression de documents et supports de communication
  - Prestations extérieures
  - Campagnes de communication
- Frais d'organisation d'événements :
  - Prestations extérieures
  - Frais de location de salle et de matériel
  - Frais de déplacement
  - Frais de restauration
  - Frais de formation liés à l'action financée

#### 1.5. Soutenir les initiatives locales d'accueil :

- Dépenses d'investissements :
  - Frais d'extension ou de réhabilitation de bâtiments, achat ou développement d'outils numérique (logiciels et matériels)
  - Aménagements intérieurs
  - Aménagements extérieurs
- Matériel : acquisition de matériel lié à l'aménagement
- Maitrise d'ouvrage :
  - Assistance à maitrise d'œuvre
  - Maitrise d'œuvre
  - Études préalables liées (contrôle technique, SPS, étude de sols...)

Un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnel directs éligibles destinés à couvrir les dépenses indirectes liées à l'opération, conformément à l'article 68.1 (b) du règlement (UE) n°1303/2013, peut être appliqué.

## **6. BENEFICIAIRES**

### 1.1. Définir une stratégie de mise en valeurs des atouts transversaux et des spécificités locales du Pays :

- PETR du Pays de l'Auxois Morvan

### 1.2. Impulser une culture locale de l'accueil-accompagnement :

- PETR du Pays de l'Auxois Morvan
- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Établissements publics
- Syndicats mixtes
- Chambres consulaires
- Offices de tourisme
- Associations de droit privé
- Associations de droit public

### 1.3. Équiper le territoire en outils d'accueil et d'accompagnement :

- PETR du Pays de l'Auxois Morvan
- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Établissements publics
- Syndicats mixtes
- Chambres consulaires
- Offices de tourisme
- Associations de droit privé
- Associations de droit public

### 1.4. Communication et promotion territoriales :

#### 1.4.1. Mettre en place une stratégie globale et coordonnée de communication-promotion de l'Auxois

Morvan :

- PETR du Pays de l'Auxois Morvan

1.4.2. Outils et actions de communication-promotion territoriales :

- PETR du Pays de l'Auxois Morvan
- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Établissements publics
- Syndicats mixtes
- Associations de droit privé
- Associations de droit public

1.5. Soutenir les initiatives locales d'accueil :

- Collectivités territoriales et leurs groupements

**7. CONDITIONS D'ADMISSIBILITE**

L'admissibilité détermine la possibilité d'instruction du dossier mais ne garantit pas l'octroi de la subvention.

Conditions spécifiques aux opérations

1.3. Equiper le territoire en outils d'accueil et d'accompagnement :

- Le projet devra bénéficier d'un avis favorable de l'EPCI dans lequel il est situé

1.4.2. Outils et actions de communication-promotion territoriales :

- Les projets devront être conformes à la stratégie territoriale de promotion-communication de l'action 1.4.1.

1.5. Soutenir les initiatives locales d'accueil :

- Le projet devra bénéficier d'un avis favorable de l'EPCI dans lequel il s'inscrit

**8. ELEMENTS CONCERNANT LA SELECTION DES OPERATIONS**

La sélection des projets se fera suivant une grille de sélection définie par le comité de programmation du GAL.

**9. MONTANTS ET TAUX D'AIDE APPLICABLES**

Taux maximal d'aides publiques : 100 %

Taux fixe de cofinancement LEADER : taux de 80 % de la dépense publique nationale retenue

**10. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LA FICHE ACTION**

Indicateurs	Objectifs intermédiaires (fin 2018)	Objectifs finaux (fin 2023)
Nombre d'outils d'accueil et d'accompagnement créés	2	5
Elaboration d'une stratégie de communication-promotion territoriale	1	1
Création d'un portail numérique d'informations sur l'offre du territoire		1
Nombre d'actions locales d'accueil soutenues		10